

HELIOTAN HCE Huile Cirante

PRODUIT D'ENTRETIEN ET DE DECORATION POUR PARQUET
Transparent, liquide

DEFINITION

Produit de finition pour la protection et la décoration des parquets et des menuiseries intérieures.
Produit prêt à l'emploi.

DESTINATION

Tous les bois et matériaux dérivés des bois intérieurs (parquets, plancher en bois, escalier, marches d'escalier...).

PROPRIETES

Intérieur.
Formule liquide.
Formule transparente, incolore (teintes variables en fonction des diverses essences de bois).
Aspect mat naturel (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).
Sans odeur.
Ne jaunit pas.
Auto lustrant, lavable et lessivable.
Les garanties Eco Label : Certification écologique officielle européenne délivré par AFAQ AFNOR Certification.

CARACTERISTIQUES

Classification : -	Densité : 1.020 +/- 0.030.
Aspect : Mat naturel.	pH : Non concerné.
Teinte : Incolore.	Viscosité : 30" +/- 5" (valeur DIN 2 à 20°C).
Etat Physique : Fluide.	Solvant : Eau.
Liants : Cires en dispersion, agents nettoyants.	Valeur COV : -
Pigments : Non concerné.	Conditionnement : En bidon de 2,5Litres.
Extrait Sec : 18% +/- 1.	Conservation : 1 an en emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs.
Point éclair : 66°C.	

MISE EN OEUVRE

Application sur bois secs, non dégradés, dépourvus de poussière ou de corps gras. Laver le sol de toute saleté.
La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'apporteur.

Sur parquet neuf :

Laver le sol de toute saleté.

Sur parquets anciens (revêtement dégradé) :

Ponçage total à l'aide d'une ponceuse à parquet en 4 passes, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

Sur parquets anciens vitrifiés (revêtement non dégradé, système d'entretien) :

Laver le sol de toute saleté.

Diluer le produit (entre 5 et 10% d'eau) sur les sols légèrement usés et/ou sur surfaces peu absorbantes.

Sur parquets cirés ou huilés (revêtement non dégradé, système d'entretien) :

Brosser/laver le sol de toute saleté.

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

Une température supérieure à 10°C et une humidité relative de 50% est nécessaire pour un séchage optimal.

PROCEDES D'APPLICATION

Outils : Chiffon, éponge, pinceau, brosse.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.

Ne pas pulvériser.

Bien brasser le produit avant emploi et durant l'application.

Appliquer dans le sens du veinage du bois en croisant les passages et en égalisant en 2/3 couches.

Laisser pénétrer le produit quelques minutes.

SYSTEME HELIOTAN : 2/3 couches d'HELIOTAN HCE Huile Cirante.

HELIOTAN HCE Huile Cirante

RENDEMENT

Variable selon le mode d'application, la porosité du bois, son état de surface, l'essence, la structure et le sens de la coupe.
Application directe sur bois brut : 10m² au litre par couche environ.
Application en entretien : 30m² au litre par couche environ.

SECHAGE

Variable selon :
Le mode d'application.
Les conditions de température (> 5°C) et de l'hygrométrie ambiante (humidité relative de 50%).
L'essence de bois.
L'épaisseur de la couche (100 à 125 µm humide).
La ventilation.
Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.
Température du support : entre 13°C minimum et 20°C.

Séchage praticable : 2heures environ.
Séchage complet : 24 heures environ.
L'application accidentelle de couches trop épaisses peut entraîner un ralentissement du séchage qui peut générer un décollement de la couche.

CONSEILS DYRUP

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit à base de cire en phase aqueuse.
Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.
Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre et de l'état de surface.
Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.
Après ouverture du pot utiliser la totalité du produit.
Bien refermer l'emballage après utilisation.
Ne pas attendre que la surface soit complètement dégradée pour appliquer l'Huile Cirante.
Ne pas appliquer de finition de types vernis, peinture après l'Huile Cirante.
Ne pas appliquer sur des vernis ou peinture dégradés.
Ne pas appliquer sur des supports dont l'humidité est > à 10%.
Pendant l'application et le séchage la température ambiante ne doit pas descendre en dessous de 10°C.
Certaines essences de bois et conceptions d'ouvrages non réalisés dans les règles de l'art, peuvent dégrader l'huile Cirante prématurément.
Ne convient pas à l'extérieur.
Malgré les performances de l'Huile Cirante, certaines agressions doivent être évitées.
Pour l'entretien de l'Huile Cirante ne pas employer de nettoyant à base de solvant et/ou détergent.
Appliquer l'Huile Cirante en 3 couches aux endroits sujets à des passages fréquents.
Après application attendre 10 jours avant la pose des meubles et des tapis.
Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :
Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.
Se protéger la peau, les mains, le visage, les voies respiratoires et les yeux.
Conserver hors de portée des enfants.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
Consulter la fiche de données de sécurité du produit et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition MARS 2009 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

HELIOTAN HCE Huile Cirante

DYRUP

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France
Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr